



Séance ordinaire du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le douze janvier, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Rudy CARLIER à Chantal WAGON, Séverine LASNEAU à Franck VALEMBOS, Laurent JOVENET à Marie-José FACQ

Absente : Mathilde DESMONS

Monsieur Bernard GORA a été désigné secrétaire de séance

13 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'HARMONIE MUNICIPALE (PRIMES SORTIES MUSICIENS)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'Harmonie Municipale sollicite le versement d'une subvention correspondant aux primes des sorties lors de manifestations musicales, pour l'année 2025.

Par délibération du 10 décembre 2024, le Conseil municipal a fixé le montant de la prime d'assiduité pour les sorties à 7,00 €.

Pour cette année et selon le tableau récapitulatif des présences transmis par l'association, le nombre de sorties est de 361, correspondant ainsi à un montant global de 2 527 €.

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis sur le versement d'une subvention de 2 527 € à l'Harmonie Municipale d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité,

Emet un avis favorable au versement d'une subvention de 2 527 € à l'Harmonie Municipale,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

Accepte d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Secrétaire de Séance


Bernard GORA



Pour copie conforme,
Le Maire


Bernard CZECH